Le temps à l’œuvre

par Alain Cabantous

En dépit de l’omniprésence du travail dans nos sociétés, que sait-on vraiment du temps qui lui est consacré ? En tournant le dos aux approches historiques linéaires, la vaste enquête de Corine Maitte et Didier Terrier explore les rapports complexes entre durée et profit.

À propos de : Corine Maitte et Didier Terrier, *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIVe-XIXe siècle*, Paris, La Dispute, 2020, 424 p., 28 €.

Voici, à coup sûr, un ouvrage qui fera date pour de nombreuses raisons. En effet, cette enquête qui se déploie sur la très longue durée et touche une large géographie européenne, privilégiant cependant la France, l’Angleterre, l’Italie et la Belgique, part d’une série de questions simples évoquées page 14 mais qui peuvent se résumer en une seule : que sait-on vraiment du temps de travail ? Pour y répondre, et de belle manière, les deux auteurs procèdent selon une double approche simultanée : déconstruire avant de proposer de nouvelles pistes de réflexion. Méthode qui leur permet, à travers un souci comparatif constant, de faire montre de leur excellente connaissance historiographique et de leurs qualités démonstratives. L’ensemble, servi par une langue claire et un véritable souci pédagogique, s’appuie sur des sources multiples et variées, d’interprétation parfois difficile, où les comptabilités des chantiers de construction (par exemple celle des Médicis entre la fin du XVIe siècle et 1737), comme celles des grandes entreprises textiles ou minières (comme la Grande Bacnure de Liège en 1847-1856) ont la part belle. Les grandes enquêtes sociales, les rôles des employés (tels ceux de l’église Saint-Germain à Paris en 1644-1645), les contrats d’apprentissage, les livrets ouvriers, comme ceux de Verviers au XIXe siècle, ou encore les récits de vie complètent l’essentiel du corpus.

Temporalités plurielles

Il s’agit donc, premièrement, de déconstruire cette doxa un peu paresseuse selon laquelle la durée du travail se déploierait suivant un rythme ternaire. D’abord une longue période, du XIVe à la fin du XVIIIe siècle, où les choses auraient peu bougé (mais à quel niveau ?), puis une réelle augmentation du temps de labeur lors des premières décennies de l’industrialisation, avant l’amorce d’un reflux après 1850 sous l’effet conjugué de la mécanisation, de la généralisation des règlements intérieurs et des luttes sociales. Or, il n’en est rien, et il faudra attendre la période 1890-1920 pour constater l’amorce d’un changement sensible, notamment avec l’adoption des grandes lois sur la journée de huit heures. Cette remise en cause conduit Corine Maitte et Didier Terrier à discuter fermement certaines propositions de grands noms de la pensée occidentale, tout autant que les travaux d’historiens contemporains. Au compte des premiers : Adam Smith au sujet de la division du travail ; Karl Marx, sur l’explosion de la durée de la journée de labeur lors de la Révolution industrielle ; Max Weber, avec son éthique du protestantisme, sans oublier Michel Foucault à propos des origines du panoptique. Mais plus encore, ce sont les professionnels de Clio et les sociologues, et parfois non des moindres, qui se trouvent questionnés. Les études de E.P. Thompson, Jan de Vris, H.J. Vogt, Sheila Hopkins et Henry Phelps Brown, Manfred Bienefeld, Max Engammare, Olivier Marchand et Claude Thélot, *etc*. se voient sérieusement remises en cause soit à travers certains de leurs présupposés, soit par la critique de leurs sources ou de leurs conclusions par trop généralisantes. Mais c’est toujours au terme d’une démonstration rigoureuse, argumentée, de développements serrés, valant au lecteur des chapitres entiers d’excellente facture qui emportent l’adhésion (chapitres IV ou V ou VI) et tant d’heureux passages tout le long du livre. À titre d’illustration, on évoquera les développements sur la place de la cloche puis de l’horloge comme instruments essentiels de régulation du rythme laborieux, à la source de nombreuses contestations au XIXe siècle, ou encore les paragraphes relatifs au rapport entre l’homme et la machine autour de la tension physique, de l’environnement professionnel insalubre et de la fatigue au travail. Sur ce point, on soulignera l’analyse du rapport d’un ingénieur, Alphonse Meugy, rédigé en 1848 sur la place de l’énergie déployée lors du labeur de l’ouvrier fileur lillois, soit 704 gestes par heure durant douze ou treize heures de travail quotidien (p. 338-340).

Parmi les éléments mis en débat et proposés dans les trois grandes parties thématiques de l’enquête, on retiendra d’abord ceux qui structurent le propos, en se retrouvant aussi bien au bas Moyen-âge que durant le XIXe siècle. Ces continuités concernent en premier lieu la variabilité extrême des horaires comme du travail lui-même. Pendant très longtemps, l’amplitude varia entre 170 et 300 jours ouvrés pour un labeur quotidien compris entre 8 et 15 heures, interrompu par deux ou trois pauses. Sur les chantiers ou dans les boutiques des Médicis, on œuvrait 284 jours par an à la fin du XVIe siècle et 279 un siècle plus tard. Les auteurs nous apprennent que les 3000 heures de besogne atteintes vers 1830 dans certains secteurs avaient pu être dépassées ici et là lors des périodes antérieures. Ainsi, un ouvrier de Montgolfier en 1761 fournissait alors 4324 heures de travail effectif. Il n’existe donc aucune évolution linéaire sur la longue durée, mais au contraire une sorte d’individualisation des parcours laborieux, dépendant des choix de chacun mais plus encore des contraintes subies.

Le temps sous contrôle

En effet, et c’est là un deuxième enseignement de l’ouvrage, cette très grande oscillation du temps de travail dépendait de multiples facteurs objectifs : des saisons à la conjoncture, de l’âge au sexe, des types de métier aux accidents du travail jusqu’à l’implication des incidents techniques qui, à l’époque du machinisme grandissant, pouvaient stopper la production durant plusieurs jours, notamment dans le textile. Ces éléments avaient aussi une incidence sur les rémunérations : les précaires recrutés à la journée touchaient parfois un peu plus que « ceux qui, à même niveau de qualification, étaient embauchés pour des périodes plus longues » (p. 245). Venaient s’y greffer des éléments subjectifs favorisés par l’instabilité du monde laborieux en raison d’un véritable *turnover* de la main-d’œuvre. Rares en effet étaient celles et ceux qui travaillaient plus de quelques mois dans la même entreprise, dans le même atelier voire dans la même exploitation agricole. À Paris, sur le chantier de l’église Saint-Germain de 1644, seuls 5 % des effectifs restaient en place plus d’un an. Constats similaires dans les entreprises textiles de Verviers ou celles de la région lilloise des années 1810-1850. Autant d’entorses qui ont pu être interprétées comme une forme de résistance aux conditions de travail, notamment chez nombre de femmes. Une instabilité renforcée aussi au travers des retards et des absences, en dépit des amendes encourues, et soutenue par la très longue pratique de la pluriactivité qui facilitait les changements de profession. Situations qui donnèrent lieu à un ensemble de représentations sur la paresse ouvrière et servait de justification morale à un versement de salaires au strict minimum, sous prétexte de limiter la débauche et la consommation d’alcool au sein des classes laborieuses. Confrontés à ces situations, les maîtres ou les patrons avaient également tenté de mettre en place un contrôle « bien avant le règne de l’usine ». Une fixation plus durable des travailleurs dans l’entreprise passait par le système de crédit et d’endettement au sein des magasins d’usine, aussi bien que par la mise à disposition de logements ouvriers, pratique adoptée par Wedgwood avec Etruria ou par Oberkampf à Jouy-en-Josas, sans oublier le recours à la loi.

Le temps de travail au prisme des lois

L’étude met d’ailleurs en valeur l’importance, au moins théorique, d’une double législation, même si l’empirisme et la volonté des patrons l’emportaient bien souvent sur la norme officielle. Ainsi, en 1886, dans une entreprise proche de Pavie « les ouvrières [devaient] obéir à tout ce que leurs supérieurs leur [commanderaient] sans répondre » (p. 91). D’une part, donc, des textes déjà anciens mais souvent épars imposaient des statuts plus ou moins contraignants aux actifs, comme le *Statute of Artificers* des artisans et apprentis en Angleterre (1572), renforcé en 1747, ou les billets de congé puis le livret ouvrier en France (1803, 1854), destiné à atténuer « l’anarchie des ateliers » dénoncée par Chaptal (p. 257). De l’autre, on remarque l’essor d’un encadrement du temps de travail nettement plus marqué au cours d’un XIXe siècle économiquement libéral qui, en fonction des rapports de force, de l’industrialisation, de la reconquête du dimanche et de la volonté politique de chaque pays, évolua par étape (p. 78-85) en se préoccupant d’abord de certaines catégories dites « faibles », les enfants et les femmes, doublement pénalisés par les maigres rémunérations et la sous-qualification. Le mouvement commence en Angleterre, qui légifère sur le travail des enfants « dès » 1819 avec le premier *Factory Act*. Mais l’adoption de règlements ne garantissait pas leur application, à la fois par l’opposition résolue des entrepreneurs et par le manque criant d’inspecteurs du travail. Ce corps, mis en place outre-Manche en 1833, ne comptait en 1861 que quatre agents flanqués de vingt adjoints, pour 775 000 employés en usine.

L’évocation de la situation anglaise ne doit pourtant pas la singulariser totalement de ce qui se passait sur le continent, même si ce pays était en avance, surtout au XIXe siècle, concernant le vote de lois « sociales » et la réduction du temps de travail journalier, qui tournait autour de 10 heures dans les années 1850 (voire moins dans le Lancashire ou le Yorkshire), contre des durées généralement sensiblement plus longues dans les ateliers de Gand ou de Verviers (entre 11 heures et 15 heures). Pour autant, cette spécificité anglaise partielle ne saurait conforter la fameuse approche de Max Weber sur la supériorité économique des pays protestants face aux régions catholiques. Par un argumentaire très convaincant, le livre contribue justement à discréditer cette thèse à travers l’approche de la réduction des jours chômés, des situations très différenciées au sein de la mouvance protestante et de la réfutation de la ponctualité comme invention calviniste. De la même façon, fidèle à son fil rouge, le livre se garde d’opposer radicalement le XIXe siècle aux périodes antérieures. Certes, à côté d’une plus forte réglementation après 1830, on trouve aussi la mécanisation nullement réductrice de pénibilité tout comme la multiplication des écrits théoriques sur l’homme-travail, des réflexions sur l’optimisation du travail (chez Charles Dupin ou Angelo Mosso), ou encore sur l’élaboration d‘une pensée managériale (comme dans les écrits de Claude Lucien Bergery et Charles Babagge), Mais ces distinctions inégales ne rompent pas systématiquement avec les situations passées. Le maintien de la Saint-Lundi, jour souvent chômé chez les artisans, jusque dans les années 1870, et plus encore le caractère constant du travail de nuit, qui concernent à peu près les mêmes secteurs de production en 1600 comme en 1850 sont, parmi d’autres, des exemples de cette continuité.

Conclusion

Si l’on devait exposer quelques réserves, elles tiendraient principalement en deux points. D’abord, la cohérence des deux premières parties (« Qu’est-ce qu’une journée de travail ? » et « De la semaine à l’année ») paraît se déliter dans la troisième au titre ambigu (« la durée et le contenu du travail »). Plus courte, elle se présente parfois comme une succession d’inventaires, voire de fiches informatives qui en disent trop ou trop peu. On pense ici aux quelques pages consacrées aux chemins de fer ou à la navigation, ou encore aux « techniques traditionnelles gagnées par la vitesse ». Il eut aussi été nécessaire de mieux sérier les types d’acteurs concernés par l’analyse. Pour des raisons documentaires, dont sont aussi victimes les femmes, le monde « ouvrier », des chantiers aux manufactures, se taille la plus belle part alors que bien longtemps, jusqu’à la Première guerre mondiale, il n’a formé qu’une minorité des actifs en Europe. Si l’artisanat n’est pas oublié, parfois à travers ces parcours singuliers de « l’exceptionnel-normal » cher à la micro-histoire, la société paysanne très largement majoritaire ne bénéficie que de quelques heureuses mais brèves évocations. *Quid* encore des autres professions, gens de plume, enseignants, médecins et domestiques, pour qui les rythmes du labeur, leur flexibilité, leurs exigences, leurs aléas, existent aussi ?

On l’aura pourtant compris, cette recension ne traduit pas toute la richesse analytique et synthétique de cette immense enquête (on pense aux passages consacrés aux rémunérations, au salaire, au travail à la tâche comme celui à façon) qui répond parfaitement à l’ambition initiale. En démontrant à chaque page la complexité de l’approche, en prenant en compte un ensemble de paramètres historiques, sociologiques, économiques et culturels, Corine Maitte et Didier Terrier nous apprennent que toute conception linéaire de l’évolution des temps de travail conduit à une aporie, et nous prouvent avec une forte conviction qu’il faut toujours chercher… ailleurs.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 décembre 2020.